

Pour une politique de souveraineté européenne du numérique

Déclaration du groupe CFTC

Comme tout outil, l'outil numérique n'est en soi ni bon, ni mauvais, il est ce que nous en faisons - Objet de liberté ou laisse électronique.

Son développement impactant toute la société, notamment l'emploi, la fiscalité, l'entreprise, l'information, la vie personnelle, sa mise en œuvre et son déploiement doivent être abordés sous l'angle du traitement d'un secteur stratégique.

Secteur qui, par nature, ne peut être confiné au sein de l'hexagone, même si il est nécessaire de maintenir un cadre juridique national en complément d'un indispensable socle législatif et réglementaire européen.

Si la CFTC approuve l'ensemble des 17 préconisations de l'avis, nous voulons insister sur l'urgence de bâtir cet espace numérique européen en privilégiant 4 axes :

- un statut équitable pour tous les travailleurs du numérique;
- une concurrence loyale;
- une fiscalité équitable;
- la protection des données personnelles.

Si l'économie traditionnelle pouvait se satisfaire du lien de subordination issu du contrat de travail, sans doute faut-il avec l'économie numérique se poser la question de la subordination économique, afin de ne pas voir se multiplier les faux indépendants, vrais précaires, gouvernés via des plateformes ou des applications sans responsabilité sociale ou fiscale.

Nous ne pouvons nous satisfaire de la concurrence déloyale en matière sociale et fiscale qui se développe aujourd'hui via certaines formes d'utilisation du numérique.

Pareillement, nous ne pouvons nous accommoder du pillage de nos données personnelles réalisées par certaines entreprises via Internet.

La dimension européenne peut et doit nous permettre de répondre à ces défis face aux géants notamment américains ou chinois, la mise en œuvre de mesures concrètes telles que celles préconisées dans l'avis est urgente. Faute de quoi, nous serons définitivement tributaires d'intérêts autres que les nôtres.

Enfin, le groupe CFTC tient à souligner qu'un déploiement du numérique mal maîtrisé est à la fois incompatible avec le développement durable, tout en façonnant une société d'une grande fragilité.

Fragilité face aux risques de cyber-attaque, fragilité liée à la dépendance énergétique.

Que reste-t-il de la souveraineté du numérique sans électricité ?

La CFTC a voté l'avis.